

Veuillez renvoyer ce formulaire à l'adresse ci-contre :



## Service public de Wallonie

Intérieur et Action sociale  
Département de l'Action sociale  
Direction de l'Action sociale

Avenue Gouverneur Bovesse, 100  
5100 Namur

Personnes de contact :

Mme Isabelle BARTHOLOME

Tél. : 081 32 73 71

[isabelle.bartholome@spw.wallonie.be](mailto:isabelle.bartholome@spw.wallonie.be)

Mme Isabelle GRECK

Tél. : 081 32 72 98

[isabelle.greck@spw.wallonie.be](mailto:isabelle.greck@spw.wallonie.be)

## Rapport d'activités simplifié et harmonisé Maison d'accueil

### Réglementation

Code wallon de l'Action sociale et de la Santé (art. 66 à 117). Code réglementaire de l'Action sociale et de la Santé (art. 69 à 123, annexes 4 à 14).

### Information préalable

Le rapport d'activités simplifié et harmonisé, outre son objectif principal d'avoir un aperçu des activités des opérateurs agréés de l'action sociale, s'inscrit dans la volonté d'élaborer un baromètre de l'action sociale afin d'obtenir des indicateurs clés des secteurs de l'action sociale permettant de suivre leur évolution, de dégager des tendances et de conseiller l'autorité.

**Si vous avez plusieurs sièges d'activités, vous pouvez remplir un rapport d'activité simplifié et harmonisé (RASH) pour chacun de vos sièges d'activités.**

### 1. Coordonnées de l'entreprise

#### 1.1. Identification

Numéro d'entreprise

0 4 1 5 . 8 2 7 . 0 2 3

Dénomination du pouvoir organisateur

Les Quatre Vents

Secteur

Public

Privé

#### 1.2. Adresse du siège social

Rue

Rue des Choraux

Numéro

17

Boîte

Code postal

1 4 0 0

Localité

Nivelles

#### 1.3. Adresse du siège d'activités

Rue

rue des Choraux 17

Numéro

17

Boîte

Code postal 1400 Localité NIVELLES

#### 1.4. Personne de contact

M.  Mme Nom Gruselin Prénom Didier

Veillez fournir au moins un numéro de téléphone.

Téléphone 067/21.70.04

Courriel direction@asbl-les4vents.be

#### 1.5. Contact à destination du public

Ces données seront publiées sur un Portail.

Il y a lieu de définir ici une adresse mail et/ou un numéro de téléphone qui perdure dans le temps, indépendamment des mouvements de personnel.

Courriel servicesocial@asbl-les4vents.be

Téléphone 067/21.70.04

#### 1.6. Fédération

Fédération (facultatif) ARCA

## 2. Activités réalisées en 2021

### 2.1. Personnel

#### Nombre d'ETP affectés aux missions liées à l'agrément

Hommes	Femmes	Total
6,00	8,50	14,50

Moyens en personnel 793233,06 €

### 2.2. Activités

Demandes non rencontrées	Hommes	Femmes
Manque de place	107	89
Inadéquation avec le projet pédagogique de la maison	17	43
Séjour antérieur	7	4
Autres	146	229
Total	277	365

Nuitées	Hommes	Femmes
Adultes	4658	3996
Enfants	1713	1218
Total	6371	5214

	Hommes	Femmes
Nombre de nuitées agréées (y compris les nuitées sous dérogations)	6486,00	5329,00
Nombre de nuitées pendant les périodes de dérogations	465,00	384,00

Taux d'occupation globale (sur les nuitées agréées)

77,07%

Durée moyenne des séjours terminés dans l'année en cours (en jours)	Hommes	Femmes
---	--------	--------

Adultes 93,63 114,00

Enfants 100,71 109,00

Accueillez-vous des personnes victimes ou auteurs de violence ?

Oui

Cet accueil est-il subventionné ?

Oui

Non

Nombre de personnes	Hommes	Femmes
---------------------	--------	--------

Adultes 0 7

Enfants 2 4

Nombre de nuitées (adultes)

765

Statut	Hommes	Femmes
--------	--------	--------

Victime 0 7

Auteur 0 0

Enfant 2 4

Violences conjugales/entre partenaires	Hommes	Femmes
--	--------	--------

Physique 0 5

Economique 0 3

Sexuelle 0 0

Psychologique 0 7

Administrative 0 1

Verbale (insultes) 0 3

Autre 0 0

Inconnu 0 0

Total 0 19

Violences intrafamiliales (intergénérationnelles)	Hommes	Femmes
---	--------	--------

Physique 0 3

Economique 0 0

Sexuelle 0 0

Psychologique 0 0

Administrative 0 0

Verbale (insultes) 0 3

Autre 0 0

Inconnu 0 0

Total 0 6

Autres formes de violences	Hommes	Femmes
----------------------------	--------	--------

Physique 0 0

Economique 0 0

Sexuelle 0 0



De 25 à 29 ans									6										4	
De 30 à 39 ans									2	3									1	6
De 40 à 49 ans									1	1										8
De 50 à 59 ans										8										2
60 ans et plus										3										3
Inconnu										0										0
Total										8	6								6	4

Non

### 3.3. Composition des familles

Les mineures enceintes ou avec enfant sont considérées comme adultes.

Type	Nombre						
Hommes isolés					4	9	
Femmes isolées					3	0	
Couples						0	
Couples avec enfants						9	
Familles monoparentales - père et enfant(s)						5	
Familles monoparentales - mère et enfant(s)						8	
Autres						0	
Total					1	0	1

### 3.4. Motifs d'entrée selon l'usager

Motif d'entrée	Hommes	Femmes																				
Problèmes de logement									5	8										4	5	
Problèmes administratifs									2	6										2	0	
Problèmes d'assuétudes/dépendances									1	7											6	
Problèmes de violences sexistes et/ou intrafamiliales										1										1	1	
Problèmes de santé mentale										8										1	1	
Problèmes de parentalité									1	4										1	6	
Problèmes financiers									2	5										1	8	
Autres									1	8										1	4	
Total									1	6	7									1	4	1

### 3.5. Répartition des adultes hébergés

Répartition des adultes hébergés selon la nationalité	Hommes	Femmes																				
Belge										5	6										4	4
Europe UE										2											0	
Europe hors UE										0											0	
Autre										4											4	
Inconnue										0											0	
Total										6	2										4	8
Répartition des adultes selon leur provenance	Hommes	Femmes																				

Logement autonome									1	6										1	0	
Institution									1	5												9
Famille										6											1	8
Aucun endroit fixe									2	5											1	1
Inconnue										0												0
Total									6	2											4	8

Répartition des adultes selon leur destination après le séjour	Hommes										Femmes													
Logement autonome											2	0											2	2
Institution												7												6
Famille											1	0												4
Aucun endroit fixe												8												8
Inconnue											1	3												3
Total											5	8											4	3

#### 4. Données particulières

##### Organisation de projets/ateliers

Vaccination du personnel via le CESI et des hébergés via notre médecin référent.  
 Mise en place d'un fichier permettant, en collaboration avec le Relai Social du Brabant Wallon.  
 Renforcement de l'accompagnement individuel face aux problèmes de santé mentale et  
 Poursuite du télétravail pour le personnel administratif.  
 Afin de renforcer la cohésion des divers groupes, organisation de soirées à thème  
 Participation active à la mise en place du Relai Social du Brabant Wallon.  
 Réserver en permanence 6 à 7 lits vides afin de pouvoir, compte tenu des composi

##### Liste des formations données par des tiers

Coaching pour la nouvelle directrice pédagogique.  
 Suivi en visioconférence d'une formation pour l'accueil d'un public bas seuil par  
 Suivi en présentiel d'une formation sur les troubles liés à la bipolarité. 7 modu  
 Participation aux réunions du réseau Psy 107.  
 Participation des assistantes sociales aux réunions organisées les services socia  
 Exposé réalisé dans une école avec pour thème principal : la pauvreté.  
 Rencontre avec l'équipe du SPAD

##### Liste des conventions effectives lors de l'année de référence

Médecin référent  
 CPAS

Supervisions (nombre ou fréquence)

0

Réunions d'équipe (nombre ou fréquence)

1 fois par semaine

#### 5. Auto-évaluation

Descriptif du travail social réalisé

Reprise des accueils et gestion des tests PCR lorsque les demandes sont jugées recevables.  
Accompagnement plus intensif par rapport à une population plus fragilisée (limitée) et déboussolée par rapport au contexte et aux conséquences de la crise sanitaire.  
Régularisation des dossiers sociaux et financiers lors des diverses phases de "déconfinement".  
Important travail de rencontre de candidats à l'hébergement qui sont restées sans suite (impact sur les DNS).

#### Evaluation et descriptif des activités réalisées dans le cadre des missions du service

Emergence d'un public hommes seuls accompagnés d'enfants. Ce public a demandé une certaine adaptation de notre manière de travailler.  
Plusieurs situations de santé mentale rencontrées en interne ou en post-hébergement ont montré notre impuissance face à ce type de problématique et la difficulté d'activer en urgence les acteurs de la santé ou du monde judiciaire.  
En fin d'année, accueil de plusieurs grandes familles alors que nous rencontrons jusqu'à cette période énormément de difficultés à faire accepter le mode de vie communautaire.

#### Difficultés rencontrées

6 à 7 lits laissés vides en permanence pour gérer les diverses vagues d'infection  
Rappels réguliers des règles sanitaires avec un personnel lui-même parfois absent.  
Suivis rendus compliqués par la fermeture des permanences des services sociaux.  
Gestion compliquée de multi consommateurs inscrits dans des réseaux de gestion ou de revente de produits.  
Trésorerie très impactée par les chambres vides non seulement celles réservées pour gérer la crise mais aussi les chambres familles qui n'ont pas été mises à disposition par manque d'adhésion aux projets.  
Fracture entre les réalités sociales et administratives des personnes à la rue et les exigences de l'Etat afin de permettre un minimum de liberté. Exemple: absence de carte d'identité.

#### Perspectives ou points d'attention pour le futur

Arrêt au 1er janvier de la location d'un bâtiment comprenant 11 lits. Les 5 studios glissent en post-hébergement.  
Arrêt au 1er juillet de la location complète d'un bâtiment. Nous perdons 3 lits et ne conservons que jusqu'au 31 décembre, la jouissance de 3 autres lits.  
Intervention dans la mise en relation entre le Gouverneur et un propriétaire avec lequel nous travaillons. Ce dernier a mis en location deux studios pour les 6 maisons d'accueil du Brabant Wallon. Objectif, lutter contre la pandémie et son impact dans les maisons d'accueil.  
Elaboration de deux fiches projets dans le cadre de la rénovation de notre patrimoine. La toiture et les corniches des bâtiments situés à la rue de Choraux s'effondrent.  
L'activité pourrait être menacée si nous ne parvenons à obtenir des moyens pour réaliser les travaux.

## 6. Protection de la vie privée et voies de recours

### 6.1. Protection de la vie privée

Comme le veut le Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant le formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service Public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service du Gouvernement wallon en charge de la démarche qui est identifié dans le formulaire ;
- vous pouvez avoir accès aux données à caractère personnel vous concernant qui sont éventuellement détenues par le Service Public de Wallonie en introduisant une demande via le formulaire « Demande de droit d'accès à mes données personnelles » ;
- vous pouvez exercer le droit à la rectification de vos données en vous adressant aux administrations du Service Public de Wallonie avec lesquelles vous êtes en contact ;
- les droits à l'effacement des données, à la limitation du traitement et à l'opposition au traitement ne peuvent s'exercer que dans certains cas spécifiques et limités vis-à-vis des autorités publiques. L'administration du Service Public de Wallonie avec laquelle vous êtes en contact, vous précisera si l'exercice de tels droits est possible pour le traitement concerné.

### 6.2. Voies de recours

#### Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

1. **Introduire un recours interne à l'administration.**

*Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif spécifique si celui-ci est prévu dans la procédure.*

2. **Adresser une réclamation auprès du Médiateur.**

*Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.*



Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur

Tél. gratuit 0800 19 199

<http://www.le-mediateur.be>